Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 30 (1962)
Heft: 8

Artikel: Le point de vue du médecin homophile [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-569077

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Pas du tout, — lui dis-je, — car il y a plus de vie sur la mer, même en pleine nuit, qu'il y en a dans l'âme faisandée d'un littérateur ! Il y a les petites lumières de l'île que l'on voit scintiller au loin, lorsque la vague vous emmène en balançoire, et puis, il y a la vivante lumière tournante des phares, ces brodeuses de feux jaunes sur le ciel noir . . . On n'imagine pas l'ami que peut être un phare quand on est très loin de la côte ! Enfin, il ne faut pas oublier que l'on n'est point seul, que les pêcheurs sont nombreux, et dans l'obscurité, on découvre souvent un petit point lumineux qui danse et vient vers vous : c'est simplement la cigarette d'un pêcheur dont la barque déchire soudain la nuit pour frôler la vôtre; il agite les bras, et on l'entend qui vous crie quelque chose de cordial, en breton, tandis qu'il s'éloigne . . . *(A suivre . . .)*

Le point de vue du médecin homophile

par X.

IV

FIN

Attitude face à l'homophile

Jean-Jacques Rousseau a énoncé les divers principes de base d'une pédagogie actuellement encore bien établie. Parmi eux relevons-en deux qui restent valables bien au-delà de l'enfance et qui régissent toute sociologie. Je veux parler du respect de l'individu et du respect de la liberté. Qu'il s'agisse d'individu hétérophile ou non, ces règles de respect ne tolèrent pas de distinction.

Je n'ai jamais considéré ni eu l'occasion de constater que le délit, quel qu'il soit, ait été plus fréquent ou plus monstrueux dans le milieu homophile, compte tenu de la relation : nombre de délinquants et pourcentage d'homophiles. Cela, le juriste et le crimonologiste le reconnaissent. Que reproche-t-on à l'homophile ? Sa nature ? Comment et en vertu de quelle loi en serait-il responsable ?

On ne saurait dès lors modifier une attitude que l'on s'est donnée comme règle face à tout individu.

Passons sur les excentricités de certains éléments qui parodient la femme, dont les extravagances vestimentaires ou le comportement en public ne font qu'alimenter l'hostilité de milieux hétérophiles. Il est clair qu'on ne saurait en vouloir à celui que la nature a doté d'un aspect physique féminoïde et lui faire reproche de ne pas acquérir un faciès de boxeur — encore que l'on rencontre des êtres à tendances homophiles indubitables parmi les fervents de sports violents. Mais il est temps de se rendre compte que tout efféminé n'est pas homophile et que bon nombre d'homophiles ont un aspect fort viril. Quant à la fréquentation des homophiles, elle m'apporte les joies de l'intimité, c'est-à-dire celles que la clandestinité de la vie habituelle refuse. Ici pas de subterfuge à utiliser, parce que l'on se sait accepté; on peut être soi-même dans le cadre d'un groupe qui nous fait échapper à l'isolement que toute vie craint si elle veut rester saine.

Attitude face aux patients hétérophiles, hommes et femmes

Il n'y a jamais, pour ma part, de problème impérieux en rapport avec la nature du patient, pas plus que ce problème ne se pose chez les médecins hétérophiles, avec lesquels j'ai eu à en discuter. L'activité médicale n'a jamais exigé que je fasse ici une distiction et la femme reste, par sa patience et sa meilleure tolérance à la douleur, de façon générale, plus agréable à soigner.

Attitude face aux patients homophiles

Un romancier contemporain écrivait que l'homophile dépiste l'homophile comme le juif dépiste le juif. Peut-être était-ce le cas pour lui, mais force nous est de reconnaître que nous nous trompons même quand on ne nous trompe pas. Le patient homophile qui vient à la consultation peut être un camarade connu pour sa nature; il y vient en camarade. Un autre, inconnu, avouera sa nature; que faire, sinon ce que tout médecin fidèle au serment d'Hippocrate doit et peut faire en le conseillant ou l'encourageant? (La volonté d'être digne est à acquérir pour tout un chacun.) Quant aux autres qui se veulent méconnus, qui se méconnaissent, que l'on méconnaît, comment intervenir ? Ils n'ont que la clandestinité qu'ils choisissent.

Transfert érotique sur les patients

Quelle que soit l'activité professionnelle, quelle que soit la minute où l'on rencontre un être, cette rencontre peut se réaliser, fortuitement ou non, sous l'emprise du désir. C'est donc au travers d'une sorte de brume qu'elle se fait et c'est déjà ne plus pouvoir en parler avec sincérité si l'on ne tente pas une sorte de dépossession. On ne parle bien, avec certitude et exactitude, que de ce qui a été observé fidèlement et étudié. Toute émotion provoque en nous, à chaque manifestation, une sensation nouvelle, quand bien même sa nature demeure.

Ces conditions établies, restent encore les interdits sociaux et les inhibitions inhérentes à la conscience professionnelle.

C'est assez dire à quel point il s'avère difficile de décrire les limites d'un transfert érotique dans le cadre de notre travail. Il n'est pas douteux que certains patients éveillent en nous quelque érotisme. Que le médecin soit hétérophile, ambivalent ou homophile, le problème doit être le même. (Il m'intéresserait de connaître l'avis du médecin hétérophile à ce sujet.) Quoi qu'il en soit la réaction devant un tel transfert varie avec le caractère et les exigences morales de chacun. J'avoue qu'il m'est plus difficile de maintenir un contact strict et exclusivement professionnel avec un patient qui présente un attrait physique ou caractérologique influençant ma sensibilité ou éveillant une sensibilité. J'ai tendance, alors, à limiter la durée du traitement au minimum. Cette exigence m'a certainement aidé à ne jamais commettre le faux-pas, que, parfois, on pardonnerait à un supérieur, mais pas à « son » médecin.

Fréquentation des confrères homophiles

Il est généralement difficile d'entrer en contact avec les confrères homophiles, qui paraissent être les plus clandestins avec les fonctionnaires des administrations fédérales et cantonales. Cette attitude s'explique partiellement par l'agressivité des confrères hétérophiles; pour

peu que ces derniers soient membres influents d'une société médicale régionale ou cantonale ou de spécialistes, il leur est aisé d'éloigner l'intéressé ou, tout au moins, de créer l'isolement.

De plus, dans un pays où les médecins sont, en majorité, recrutés par l'armée comme officier sanitaire, médecin de troupe, médecin complémentaire ou médecin adjoint d'établissement sanitaire militaire, il ne leur sourit guère de se voir exclu en vertu du chiffre 250 / x ou y, quand on sait à quel point le secret est mal tenu autour du règlement ayant trait aux instructions sur l'appréciation sanitaire.

Le nombre des médecins homophiles ayant une épouse et des enfants est assez impressionnant, et ce ne sont surtout pas eux qui tiennent à maintenir avec les confrères de même tendance des contacts qu'ils estiment compromettants.

Je connais des couples d'homophiles où les partenaires sont fidèles l'un à l'autre, parmi des ouvriers, des artisans, des fonctionnaires, des intellectuels. Parmi mes confrères, la stabilité de l'amitié n'est pas plus rare. Cependant leur fréquentation régulière est difficile, car, plus que quiconque, sûrs des sentiments qu'ils portent à leur ami, ils ont conscience de la fragilité sociale de leur bonheur.

J'ai donné parfois le ton de l'interview à cet article parce qu'il s'agit d'un questionnaire posé et parce que c'est « un » médecin homophile qui y répond, tout en reconnaissant que certaines questions auraient mérité un développement plus approfondi si d'autres confrères avaient été contactés.

Il se trouvera des camarades homophiles et des confrères qui me reprocheront de ne pas signer cet article. Ne le faisant pas, on m'accusera de ne pas avoir le courage de mes opinions.

Ceux qui soutiennent eux-mêmes dans leur village ou leur petite ville les luttes qu'exigent parfois les gens et les conditions de vie pour conserver le caractère honorable de leur profession, savent que l'on est bien loin dans notre pays de concevoir qu'un médecin puisse être à la fois homophile et homme honorable. Ceux-là même qui, leur vie durant, se sont montrés d'une intégrité professionnelle et morale sans faille, savent à quel point il est aisé de détruire cette intégrité non pas seulement par une affirmation, mais par une seule hypothèse; rien n'est plus aisé que d'émettre un doute sur les mœurs de l'individu quand cet individu est par ailleurs inattaquable et quand bien même sa vie privée ne donne aucune prise aux détracteurs. Quant aux autres, qu'ils me permettent de citer *Donald Webster Cry* (voir: L'Homosexuel en Amérique): « Puis-je, en réponse, faire remarquer qu'aucun homme n'est jamais tout à fait seul dans la vie et que je ne me sens pas le droit de mettre dans l'embarras mes proches en exposant sous le nom qu'ils portent des opinions qu'ils ne partagent pas. »

Par ailleurs, que l'on veuille bien ne pas voir une apologie là où je n'ai cherché qu'à donner une explication. J'ai évité volontairement de soutenir certaines affirmations par des références, qui auraient donné l'impression, à qui l'aurait voulu, que je tentais d'établir une sorte d'hagiographie des savants ou des artistes dont la célébrité et le génie ne sont pas dus à leur homophilie, mais n'en sont pas moins intimement liés à elle.